

**ÉCOLE SAINT-ANSELME**  
**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Jeudi 3 février 2022, à 18H30**  
**Via TEAMS**

**Procès-verbal**

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

**Présences:** Caroline Favreau: parent; Magali Letarte: parent; Suzelle Beauregard: enseignante; Sonia Cuzzolini: enseignante; Jeremy Taws: parent; Anne Donckerwolcke: orthophoniste; Sébastien Ridoin: parent; Geneviève Mallet: orthopédagogue; Mélissa Beaulieu: technicienne en éducation spécialisée; Mme Fatima Zora Buaza :parent substitut et Sylvie Beaudoin: directrice

**Absences:** Annie Johnson: Technicienne au service de garde; Julie Turcotte: parent et Berenice Castro: parent.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Sonia Cuzzolini et adopté par Suzelle Beauregard.

**3. Lecture et adoption du compte-rendu de la rencontre du 9 décembre 2021**

Mme Beaudoin nous informe qu'un oubli aux présences a été fait. L'ajout de Mélissa Beaulieu: technicienne en éducation spécialisée aux présences de la dernière réunion. La modification est effectuée. Procès-verbal modifié, proposé par Sonia Cuzzolini et adopté par Anne Donckerwolcke.

**4. Sujets pour décision, information, consultation**

**4.1 Formation obligatoire pour les nouveaux membres (capsules 4 et 5)**

Le CÉ continue le visionnement des capsules de formation obligatoires. Les capsules 4 et 5 sont écoutées par l'ensemble des membres du conseil d'établissement. (CÉ)

**4.2 Calendrier modifié – modification suite à la tempête du 17 janvier**

**(information)**

Mme Beaudoin nous informe des modifications au calendrier scolaire. Le 22 juin 2022 sera un jour de classe tel que prévu lors d'un "premier événement" c'est-à-dire en remplacement de la journée tempête du 17 janvier 2021.

**4.3 Grille-matières 2022-2023 (approbation)**

La grille-matière de l'école reste identique à celle de l'an dernier. On précise que certaines activités musicales au préscolaire ne sont pas dans la grille matière car elles ne sont pas offertes par les professeurs spécialisés mais par un organisme communautaire

**ÉCOLE SAINT-ANSELME**  
**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Jeudi 3 février 2022, à 18H30**  
**Via TEAMS**

du quartier en partenariat avec l'école. Elle spécifie que toutes les classes, sauf celle combinée de 5e et 6e, alterne entre plus de périodes d'éducation physique versus plus de périodes d'art dramatique. Ce changement, effectué à la mi-année, permet d'offrir une tâche complète à notre enseignante d'art dramatique et une utilisation du gymnase optimisée, en plus de consolider la couleur "art dramatique" de notre école. LA grille matière 2022-2023 est proposée par Suzelle Beauregard et adoptée par Mélissa Beaulieu.

**4.4 Informations sorties prévues (information)**

Pour notre information, voici la liste des sorties inscrites au calendrier 2022-2023:  
La pièce de théâtre *Baobab* pour les groupes AS et ceux du préscolaire. (16 décembre 2021)

Pour le premier cycle: À la Maison Théâtre, le spectacle *Lou dans la nuit*, le 17 mars 2022. Une visite du quartier chinois le 8 février 2022, une sortie au Zoo Ecomuseum le 23 février 2022 et une journée plein air à Notre-Dame de Fatima le 7 juin 2022 sont prévues et organisées.

Il n'y a pas de sorties prévues pour le 2e et le 3e cycle pour le moment. M. Taws demande pourquoi ces deux cycles n'ont pas de sorties planifiées.

Mme Cuzzolini, enseignante de 5e et 6e année explique que pour le 3e cycle, des sorties d'une journée à Québec et à Ottawa sont organisées. Cependant, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, ce n'est pas encore possible. De plus, la sortie au théâtre du 3e cycle a dû être annulée car elle entrait en conflit d'horaire avec la journée de vaccination prévue à l'école.

Des membres du CÉ mentionnent que des activités spéciales ont lieu dans l'école en ce moment au 3e cycle notamment: le projet "*À Conte-courant*" qui jumelle art plastique et art dramatique et pour la classe 501-601, ils préparent une pièce de théâtre qui sera présentée à la Maison Théâtre en juin 2022. Ces activités n'ont pas à être approuvées car elles ne nécessitent pas de changements au calendrier scolaire régulier.

**4.5 Budget (information) et reddition de compte – mesures dédiées et protégées**  
**(suivi)**

Mme Beaudoin nous présente le budget et la reddition de compte de l'école. Une confirmation doit être envoyée avant le 28 février 2022. Nous confirmons les chiffres inscrits au budget de l'école et ceux sur le site du ministère. Une résolution signée par Caroline Favreau, présidente du CÉ et Magali Letarte, secrétaire du CÉ, sera aussi jointe à

**ÉCOLE SAINT-ANSELME**  
**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Jeudi 3 février 2022, à 18H30**  
**Via TEAMS**

ce document. Elles passeront signer le document directement au secrétariat de l'école dans les prochains jours.

**5. Mot de la direction – Points d'information**

**5.1 Mot de la présidente**

Caroline Favreau a dû quitter la réunion plus tôt pour cause de migraine. Il n'y a donc pas de mot de la présidente aujourd'hui.

**5.2 Mot du personnel**

Mme Beaudoin nous informe que quelques enseignantes vont prendre la parole pour nous donner de l'information sur certaines activités et projets dans l'école.

**5.2.1 Informations générales sur le fonctionnement (activités, etc.)**

Geneviève Mallet nous informe de la remise à neuf du code de vie de l'école, son actualisation est en cours et il sera présenté à la prochaine réunion du conseil.

Suzelle Beauregard nous parle du projet de location de raquettes qui a beaucoup de succès auprès des familles. Avec Annie-Sara, elles ont aussi le projet de corde à sauter, offert aux élèves comme activité parascolaire pour les semaines à venir. Elle prépare également la formation d'une équipe de secouristes.

Anne Donckerwolcke nous informe que pour souligner le mois de l'autisme, en avril, un comité prépare des activités dans l'école.

Mélissa Beaulieu en profite aussi pour remercier les parents pour leur collaboration avec les consignes COVID.

**5.3 Mot du service de garde**

Absente.

**5.4 Mot de la représentante du comité central de parents**

Absente.

**5.5 Mot de l'O.P.P.**

Mme Aubier a envoyé des informations. L'OPP prépare l'activité de Ciné-parc dans la cour de l'école pour la fin de l'année scolaire, soit pour le mois de juin 2022.

**5.6 Mot des représentants de la communauté (absents)**

Absente.

**ÉCOLE SAINT-ANSELME**  
**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Jeudi 3 février 2022, à 18H30**  
**Via TEAMS**

**6. Mot de la direction – Points d'information**

**5.1 COVID-19**

**5.1.1 Situation actuelle dans l'école**

Un nouvel algorithme est en place depuis le 17 décembre. Mme Beaudoin, même si elle n'y est plus tenue, informe quand même les parents des classes touchées par un cas de COVID positif. Elle mentionne que ça va relativement bien pour l'application mais ça reste plus de travail pour les professeurs de faire les suivis des travaux et des présences en classe avec les absences qui se multiplient. La ventilation par l'ouverture des fenêtres, le port du masque, les lecteurs de CO2 installés dans les classes, toutes les recommandations sont en place et les mesures sont appliquées avec sérieux.

**5.1.2 Vaccination – 17 février – dès 9h30**

Les consentements ont été distribués pour l'administration de la deuxième dose à l'école prévue le 17 février 2022. Le taux de vaccination de l'école est de 60% environ.

**5.2 Vaccination 4<sup>e</sup> année – 14 mars**

La vaccination VPH et Hépatite B est prévue pour le lundi 14 mars 2022 pour les élèves de 4<sup>e</sup> année.

La semaine des enseignants sera la semaine prochaine, Mme Beaudoin prépare des surprises pour son équipe. Elle nous encourage à leur envoyer des messages d'appréciation.

**7. Varia**

**6.1 Système HopHop**

M. Taws suggère d'utiliser l'application HopHop pour les départs du soir au service de garde. Des frais y sont associés, Mme Beaudoin avait déjà vérifié mais elle va regarder de nouveau pour les coûts d'utilisations et en glisser un mot à Annie Johnson la responsable du service de garde.

**8. Levée de la rencontre**

La levée de la rencontre est officialisée à 20:04. Approuvée à l'unanimité.

Pv rédigé par Magali Letarte, secrétaire du CÉ.